

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 27 juin 2016, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

1. Projet d'entente – Utilisation de l'école Jean-XXIII;
2. Demande au Ministère des Transports du Québec égout pluvial route 235;
3. Modification du mandat à Aqua Data;
4. Rémunération des employés municipaux;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

**RÉSOLUTION 06-178-16
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-179-16

ENTENTE D'UTILISATION DES TERRAINS ET DE CERTAINS LOCAUX DE L'ÉCOLE JEAN-XXIII

Considérant le protocole d'entente intervenu entre la Commission scolaire Provençal et la Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Ange-Gardien, le 10 juillet 1996, quant à l'utilisation des terrains et de certains locaux de l'école Jean-XXIII;

Considérant l'agrandissement de l'école Jean-XXIII;

Considérant la participation financière de la Municipalité à ce projet et plus spécifiquement en ce qui a trait à l'ajout d'un plateau supplémentaire de gymnase et de certains locaux connexes;

Considérant que la Commission scolaire et la Municipalité désirent revoir les conditions relatives au protocole d'entente déjà existant entre eux;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser M. le maire, Yvan Pinsonneault, et la directrice générale, Mme Brigitte Vachon à signer l'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Municipalité d'Ange-Gardien à l'égard de l'utilisation de l'école Jean-XXIII.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-180-16

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - ÉGOUT PLUVIAL ROUTE 235 (FACE AU LOT 5 883 430 ET 5 883 431)

Considérant qu'une problématique d'égouttement de la route 235 a été signalée à quelques reprises au cours des dernières années au ministère des Transports du Québec (MTQ) et qu'elle n'a toujours pas été corrigée;

Considérant que la problématique, située en façade du terrain appartenant à M. Gaétan Martel, lots 5 883 430 et 5 883 431, cause de grandes accumulations d'eau sur la chaussée en période de forte pluie et, par le fait même, rend la circulation dangereuse à cet endroit en plus de nuire à l'accès à la propriété de M. Martel;

Considérant que les représentants du MTQ sont au courant de ces faits puisqu'ils interviennent fréquemment sur les lieux, notamment par la pose de signalisation obligeant le contournement de l'entrave;

Considérant les observations émises lors d'une rencontre entre le propriétaire du terrain et les représentants du ministère, à l'effet que certaines interventions du MTQ seraient nécessaires, afin d'assurer un égouttement sécuritaire de la route 235, soit :

- le nettoyage des fossés entre la sortie de l'Autoroute 10 et la station d'essence Shell;
- le nettoyage des conduites sous la route 235, longeant les lots 5 883 430 et 5 883 431;
- l'installation d'un puisard additionnel.

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de demander au ministère des Transports du Québec d'intervenir promptement pour régler la problématique d'égouttement de la route 235 en façade de la propriété de M. Gaétan Martel.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-181-16
MODIFICATION DU MANDAT À AQUA DATA

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'ajouter au mandat accordé à Aqua Data, par la résolution numéro 06-156-15, la localisation géoréférencée des bornes incendie en 2016, ainsi que l'inspection des vannes d'isolement.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 06-182-16
RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder aux employés municipaux, rétroactivement au 1^{er} janvier 2016, les augmentations salariales mentionnées dans le rapport administratif de juin 2016.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 06-183-16
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mario Carrier et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière